

Monsieur le Directeur Académique,

Ce CTSD de rentrée examine les dernières mesures d'ajustement de la carte scolaire girondine. Comme cela avait été convenu en juillet, des mesures anticipées ont déjà été mises en œuvre, dans l'intérêt de tous, même si nous déplorons les fermetures à ce moment de l'année soulevant des problématiques concernant les conditions d'exercice des enseignants (travail effectué par les équipes en amont de la rentrée et réduit à néant le jour de la pré-rentrée). Nous espérons que cette instance n'actera pas de nouvelles fermetures, qui affecteront les conditions d'accueil des élèves (élèves qui pourraient changer de classe en cours de première semaine).

Aujourd'hui, le manque de remontées chiffrées départementales nous empêche d'évaluer la situation globale dans les écoles et de vérifier la réalité de la baisse générale promise des taux d'encadrement dans tous les secteurs. En avril, l'Unsa Education vous avait fait part, au contraire, de ses craintes d'augmentation des effectifs dans des écoles hors éducation prioritaire ou dans des classes non dédoublées du fait de la mise en œuvre systématique du dispositif à effectif réduit ; nous n'avions pas prévu, alors, que des classes dédoublées puissent débiter l'année avec des effectifs à 20 élèves en CP.

Nous constatons que vous avez pris 2 décisions anticipées d'ouverture en maternelle visant à alléger des niveaux de GS, ce qui va dans le sens de l'amélioration des taux d'encadrement en maternelle. Nous ne pouvons qu'adhérer à l'évolution dans le discours de la prise en compte de l'importance des apprentissages premiers, cependant nous n'avons pas de visibilité sur le nombre d'écoles qui garderont cette année encore des effectifs supérieurs à 27 élèves.

L'Unsa Education vous alerte sur la situation d'écoles accueillant un dispositif ULIS dont les effectifs dans les classes ne permettent pas une mise en œuvre de l'inclusion dans des conditions supportables pour nos élèves. A l'heure de l'École inclusive, il n'est plus possible de fermer les yeux sur ces situations au prétexte d'une gestion de moyens insuffisants.

Pour l'École inclusive, le ministre est volontariste, et c'est une nécessité, mais pour nous il est trop optimiste sur la capacité à faire fonctionner dès la rentrée le grand service public de l'École inclusive et les PIAL. Les remontées que nous avons ne vont pas dans ce sens. Les circulaires ministérielles ont été envoyées très tard, avant l'été, aux académies. Ces dernières ont tout fait pour répondre à la commande mais sans moyens supplémentaires. Tous les personnels sont sur-

mobilisés pour réussir « techniquement » chaque rentrée et pourtant cette année, plus que les précédentes, nombre d'élèves ne sont pas encore accompagnés dans les écoles, collèges et lycées et des AESH sont dans l'attente de consignes claires. Les attentes sont très fortes du côté des familles comme des personnels pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Il faut du temps pour construire avec force et cohérence plutôt que de donner le sentiment de ne faire que de l'affichage.

Le ministre veut aller vite, mais ira-t-il loin s'il continue les nouveautés au pas de course en ignorant les acteurs et actrices qui œuvrent au quotidien au service de L'École inclusive, au plus près des 300 000 enfants et jeunes en situation de handicap accueillis aujourd'hui dans les écoles et établissements ?

Les élus UNSA Education
Cédrine Sancier
Nathalie TANTY
Christophe FLOREAN
Patrick LABESSE